

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2019

Le 15 avril 2019 les membres du Conseil Municipal se sont réunis à 19H 30, dans la salle des réunions de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09 avril 2019

Etaient présents :

M. Michel EPRINCHARD, Maire,  
Mme Marie Joseph RIVAUD, Mme Isabelle BOUCHEREAU, M.Hervé ARDOUIN, adjoints,  
Mme Marie-Hélène PROU, Mme Andrée BERNARD, Mme Sabrina RINALDI, M. Mathieu HERISSE, M. Philippe CLISSON, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés :

M. Jean-Luc BERNET (pouvoir à M. HERISSE)  
Mme Catherine LAMOTHE (pouvoir à Mme PROU)  
M. Eric LIAUD (pouvoir à Mme Andrée BERNARD)  
M. Patrice PORCHERON (pouvoir à Mme BOUCHEREAU).  
Mme Lise BAILLY.  
Mme Anne-Marie SALLES

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 09

Nombre de Conseillers votants : 13

Secrétaire de séance : Mme Marie Joseph RIVAUD

Approbation à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal présents et représentés, du Compte rendu de la séance du 02 avril 2019.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour les points supplémentaires suivants :

- Présentation de 3 devis.
- Réfection de l'accès et des parkings de l'espace Salcido.
- Feu d'artifice du 13 juillet 2019.

A l'unanimité les membres du Conseil Municipal présents et représentés acceptent lesdits points complémentaires.

### ***PROJET DE DEPLACEMENT DU BUREAU DU SERVICE D'AIDE A DOMICILE***

M. EPRINCHARD informe les membres du Conseil Municipal d'une demande exposée lors du dernier Conseil d'Administration du CCAS le 11 avril 2019.

Il est demandé au Conseil Municipal s'il accepterait de louer le commerce relais situé dans l'espace SALCIDO, moyennant un loyer de 2520€ par an charges comprises, au CIAS Mellois en Poitou (afin d'y accueillir le service d'Aide à domicile).

A l'unanimité les membres du Conseil acceptent de louer ce local moyennant le loyer proposé.

### ***SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS***

Le conseil municipal examine les diverses demandes de subventions faites par les associations.

Important : les demandes incomplètes sont mises en attente de régularisation. Les associations n'ayant pas formulé de demande par courrier devront le faire, en accompagnant leur demande de **leur bilan annuel, de leur programme prévisionnel et de l'état de leurs réserves financières**.

Nom de l'association	VOTE 2018	VOTE 2019
Amicale des pompiers	200	200,00
ANACR	500	500,00
Chambre des métiers 79	90	3 élèves x 50€ = 150,00
Don du sang	Caution 100 € si déficit	/
Les Jeunes Sauzéens	0	Branchement électrique + contrôle techn. tribunes
Médailleurs Militaires	35	35,00
Moto Verte	caution 300 € si déficit	0
Okies country dance	caution 500 € si déficit	0
Parents d'élè. collège (APECAF)	200	200,00
Parents d'élèves M/P (APEPM)	500	sorties Périgord et ile de ré (DM18.12.18) 652,60
S/ Jeunes Pompiers volontaires	300	300,00
Voyage / collège Allemagne	320	(DM26.02.19) Normandie 9élèvesx50€ = 450,00
ADP Paroisse St Junien	200	0
MFR brioux	45	0
SEP	2 000	2 000,00
Section Festival de l'humour	3 500	3 500,00
SAUZE MOB CLUB		500,00
Fonds de roulement		1 512,40
<b>Total</b>	<b>8 790</b>	<b>10 000,00</b>

Le conseil décide d'attribuer une enveloppe de 10 000 € au budget « Subventions » **Le conseil municipal approuve ce budget à l'unanimité, ainsi que le tableau de subventions accordées ci-dessus.**

### ATTRIBUTION DES QUOTAS DE COPIES AUX ASSOCIATIONS

A l'unanimité les membres du Conseil votent les quotas photocopies aux Associations Sauzéennes pour l'année 2018/2019 avec la facturation des dépassements. Il est maintenu, la condition que chaque association fournisse son papier.

Il est proposé de facturer tous dépassements au-delà de 20 € (1 association est concernée par ce cas)

#### Après examen du tableau, le conseil municipal décide :

- L'Association « les Jeunes Sauzéens » devra s'acquitter de son dépassement de consommation de copies (après déduction des 20 euros) : soit 40,16 €.

Ci-après le tableau des quotas attribués à chaque association :

Utilisateurs	Quota voté 2018	consommation annuelle	Dépassement A facturer couleur : 0,08€	Quota voté 2019	Quota voté 2018	consommation annuelle	Dépassement A facturer noir & bl : 0,04€	Quota voté 2019	Cumul dépassement
Amicale pompiers	300	83		300	300	234		300	
ANACR		131	10,48 €		200	336	5,44 €	200	15,92 €
Anciens Combattants (F. A.Maginot)	0	0		0	200	0		200	
Comité des fêtes	500	869	29,52 €	500	1500	742		1500	20,16 €
Parents élèves collège	100	170	5,60 €	100	100	267	6,68 €	100	12,28 €
Parents élèves primaire	200	331	10,48 €	200	500	640	5,60 €	500	16,08 €

SEP	1500	1545	3,60 €	1500	1000	284		1000	3,60 €
SEP Informatique	500	459		500	3000	487		3000	
Jeunes Sauzéens	500	1000	40,00 €	500	500	1004	20,16 €	500	60,16 €
Entraide Sauzéenne	0	0		0	100	0		100	
Pêche	0	24	1,92 €	0	700	893	7,72 €	700	9,64 €
Tiers monde	0	0		0	100	0		100	
Ainés Sauzéens	0	0		0	400	0		400	
USA du Sauzéen	0	0		0	200	0		200	
Détente et créations	100	2		100	400	0		400	
Don du sang	100	0		100	100	0		100	
Okies Country dance	0	24	1,92 €	0	200	0		200	1,92 €
Resto du cœur	0	0		0	100	0		100	
OSEZ SAUZE (2012)	100	0		100	500	250		500	
collège Anne Frank (A3) <i>dotacion exceptionnelle Bulletin</i>	230	0		230	0	0		0	
Sté CHASSE	500	530	2,40 €	500	500	222		500	2,40 €
SPORT MECA	250	350	8,00 €	250	1400	39		1400	8,00 €
AU CHŒUR DU BAO-BAB	150	0		150				/	
LED Libre Ecoute Dépendance	400	400		400	200	80		200	
Juniors Ecolos	300	7		300	150	42		150	
Bénévoles du salut	0	40	3,20 €	0	120	100		120	3,20 €
SAUZE MOB CLUB				0				300	
Maison des Jeunes		36		/		0		/	
<b>Totaux</b>	<b>5730</b>	<b>6001</b>	<b>117,12</b>		<b>12470</b>	<b>5620</b>	<b>45,60</b>		<b>153,36 €</b>

***DETERMINATION DU TAUX POUR UN AVANCEMENT DE GRADE***

A l'unanimité, Il est accordé un taux à 100% pour l'avancement au grade d'assistant de conservation principal 1<sup>ère</sup> cl, sous réserve de l'avis du comité technique qui sera rendu le 30 avril.

***MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU***

La communauté de Communes Mellois en Poitou propose aux conseillers en exercice de modifier les statuts de ladite communauté en ajoutant une mesure de simplification à l'article 4 des statuts. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

***ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU  
AU SM du bassin mixte de la Sèvre Niortaise***

Le Conseil municipal accepte l'adhésion de la communauté de communes Mellois en Poitou au syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre Niortaise.

### **CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SIGIL**

Devant les services que nous apporte le SIGIL au niveau d'informations cadastrales, il est voté à l'unanimité de verser la cotisation annuelle de 700€ à cet organisme.

### **LOCAL D'URGENCE**

M. EPRINCHARD demande au Conseil Municipal l'autorisation d'agrandir le local d'urgence situé derrière la mairie en empiétant dans le garage qui jouxte ce local. Il rappelle aux membres du Conseil que le coût des travaux sera pris en charge par le CCAS.

L'ensemble des conseillers présents ou représentés autorise cet agrandissement.

### **QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES**

1. Est soumis par M. EPRINCHARD, le projet d'achat d'une mini-pelle avec remorque adaptable au prix de 14.000€ HT, le Conseil décide de reporter ce projet
2. M. EPRINCHARD présente un devis d'un montant de 9.342,50€ HT, pour la pose d'un bi-couche le long de la médiathèque, ce devis est accepté à l'unanimité.
3. Les membres du Conseil acceptent de renouveler le devis pour le feu d'artifice du 13 juillet 2019 pour un montant de 5.400€ TTC

### **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 et DES COMPTES DE GESTION DM2019\_041**

Monsieur le Maire ayant exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Commune de l'exercice 2018.

Les opérations de l'exercice 2018 font ressortir les résultats suivants :

### **BUDGET PRINCIPAL**

Les résultats sont arrêtés comme suit :

	<b>Investissement Dépenses</b>	<b>Investissement Recettes</b>	<b>Fonctionnement Dépenses</b>	<b>Fonctionnement Recettes</b>
<b>Prévu</b>	1 569 157,00	1 569 157,00	2 181 925,00	2 181 925,00
<b>Réalisé</b>	973 130,46	1 609 648,80	1 356 665,10	1 692 308,89
<b>Résultat</b>		<b>636 518,34</b>		<b>335 643,79</b>

### **BUDGET EAUX PLUVIALES**

	<b>Investissement Dépenses</b>	<b>Investissement Recettes</b>	<b>Fonctionnement Dépenses</b>	<b>Fonctionnement Recettes</b>
<b>Prévu</b>			2 226,01	2 226,01
<b>Réalisé</b>			/	/
<b>Résultat</b>			/	/

### BUDGET LOTISSEMENT PRE BOURREAU

	<b>Investissement Dépenses</b>	<b>Investissement Recettes</b>	<b>Fonctionnement Dépenses</b>	<b>Fonctionnement Recettes</b>
<b>Prévu</b>	560 300,06	560 300,06	294 278,59	294 278,59
<b>Réalisé</b>	/	/	/	/
<b>Résultat</b>		/		/

### BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

	<b>Investissement Dépenses</b>	<b>Investissement Recettes</b>	<b>Fonctionnement Dépenses</b>	<b>Fonctionnement Recettes</b>
<b>Prévu</b>	48 650,00	48 650,00	124 877,00	124 877,00
<b>Réalisé</b>	48 613,70	48 579,01	48 747,84	64 224,32
<b>Résultat</b>		- 34,69		15 476,48

#### **Résultat de clôture 2018 BUDGET PRINCIPAL**

INVESTISSEMENT      **298 466,55**

FONCTIONNEMENT      **894 913,59**

#### **Affectation des résultats**

Fonct. Recettes 002      894 913,59

Investis. Recettes 001      298 466,55

#### **Résultat de clôture 2018 PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

INVESTISSEMENT      **36,30**

FONCTIONNEMENT      **80 352,64**

#### **Affectation des résultats**

IR 001      36,30

FR 002      80 352,64

#### **Résultat de clôture 2018 EAUX PLUVIALES**

FONCTIONNEMENT      **2 226,01**

#### **Affectation des résultats**

FR 002      2 226,01

#### **Résultat de clôture 2018 LOTISSEMENT PRÉ-BOURREAU**

INVESTISSEMENT      **-280 150,03**

FONCTIONNEMENT      **-14 128,56**

#### **Affectation des résultats**

ID 001      -280 150,03

FD 002      -14 128,56

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les Comptes Administratifs 2018 et les Comptes de Gestion du receveur.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales), le Conseil Municipal sous la présidence de Mme Andrée BERNARD :

- approuve le Compte de Gestion 2018 du receveur,
- adopte les Comptes Administratifs 2018 par un vote à 15 VOIX POUR (budget principal et budgets annexes : Eaux pluviales, lotissement Pré Bourreau et Panneaux Photovoltaïques) ainsi que l'affectation des résultats, après avoir demandé la sortie de M. le Maire.
- déclare toutes les opérations de l'exercice 2018 définitivement closes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

### *VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019*

Madame BOUCHEREAU – 2<sup>ème</sup> adjointe rappelle aux membres du Conseil Municipal les taux de référence s'appliquant aux diverses impositions pour l'année 2018 :

Taxe d'Habitation : 11,47%  
 Taxe Foncière bâti : 15,13%  
 Taxe Foncière non bâti : 43.19%

Après discussion, **les membres du Conseil votent à l'unanimité les taux suivants pour l'année 2019 :**

**Taxe d'Habitation : 11,47%**  
**Taxe Foncière bâti : 15,13%**  
**Taxe Foncière non bâti : 43.19%**

### *VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019*

Sur présentation et explications de Mme BOUCHEREAU le conseil municipal, à l'unanimité, vote les propositions nouvelles des budgets primitifs de l'année 2019 comme suit :

#### BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Investissement dépenses	1 180 285 €
Investissement recettes	1 180 285 €
Fonctionnement dépenses	2 431 047 €
Fonctionnement recettes	2 431 047 €

#### PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Investissement dépenses	50 003,70 €
Investissement recettes	50 003,70 €
Fonctionnement dépenses	144 353,00 €
Fonctionnement recettes	144 353,00 €

#### LOTISSEMENT PRÉ-BOURREAU

Investissement dépenses	560 300,06 €
Investissement recettes	560 300,06 €
Fonctionnement dépenses	294 278,59 €
Fonctionnement recettes	294 278,59 €

#### EAUX PLUVIALES

Investissement dépenses	
Investissement recettes	
Fonctionnement dépenses	2 226,01 €
Fonctionnement recettes	2 226,01 €

Ces budgets mis aux voix sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal par 15 voix pour.

### *ORGANISATION DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019*

**BUREAU CENTRALISATEUR ;** Président : Michel EPRINCHARD

**BUREAU 1**

Présidente : Mme Marie Joseph RIVAUD

**Matin**

M. Mathieu HERISSE

Mme Catherine LAMOTHE

**Après-midi**

Mme Andrée BERNARD

Mme Marie Hélène PROU

**Dépouillement :**

M. Mathieu HERISSE

Mme Marie Joseph RIVAUD

**BUREAU 2**

Présidente Mme Isabelle BOUCHEREAU

**Matin**

Mme Sabrina RINALDI

M. Hervé ARDOUIN

M. Eric LIAUD

**Après-midi**

M. Philippe CLISSON

M. Hervé ARDOUIN

**Dépouillement :**

M. Hervé ARDOUIN

M. Philippe CLISSON

*Prochaines réunions des adjoints et du Conseil Municipal*

*La prochaine réunion d'adjoints au 14 mai 2019*

*La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 21 mai 2019*

*L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 22H*